



Compte-rendu du conseil municipal

25 janvier 2020

Etaient présents : Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, François CASTEL, Michel DEMARQUET, Sandrine BRISON, Virginie GILLARD, Denise PENIN, Pierre PERON.

Etaient absents : Frédéric DEBRUX, Nicolas MONVOISIN

Validation du CR de la réunion du 26 octobre 2019

Remerciements des familles DEROOVER, BOUQUET, LOUVRIER à l'occasion des obsèques d'un membre de leur famille.

Finances

➤ *Vote du compte administratif 2019*

Après intégration des derniers mouvements 2019, le compte administratif 2019 a été présenté comme suit par l'adjoint aux finances:

Fonctionnement	Recettes	334 672.37€	Dépenses	290 053.32€
Investissements	Recettes	138 979.85€	Dépenses	263 042.81€

Résultat de l'exercice 2019 : - 79 443.91€

Reprise du résultat 2018 : + 374 573.72€ Bilan au 31 décembre 2019 : + **295 129.81€**

Compte administratif approuvé à l'unanimité des votants.

➤ *Approbation du compte de gestion 2019*

Le compte de gestion transmis par la trésorière municipale était en parfaite harmonie avec le compte administratif et le Maire l'a validé.

➤ *Vote du budget 2020 conférer DOB et réunion du 20 janvier*

Après reprise des résultats, le budget 2020 s'établit comme suit :

Fonctionnement	recettes et dépenses	656 587.46€
Investissements	recettes et dépenses	346 530.16€

dont, dépenses de travaux budgétées :

Fonds de concours voirie : **150K€**

Toiture maternelle et provision pour local périscolaire : **100K€**

Feux comportementaux : **30K€**

➤ *Taux 2020*

Taux maintenus à leurs valeurs antérieures comme précédemment décidé :

TH : **13.14%** FB: **15.42%** FNB: **43.75%**

➤ *Tarifs des prestations et locations : tous inchangés*

Restauration scolaire (3.50€ pour un vieux-mesnilois et 4€ pour un extramuros)

Accueil périscolaire (25€,30€, 35€ selon le nombre d'enfants pour les vieux-mesnilois ; 30€, 35€, 40€ pour les extramuros)...

Déplacement scolaire : 50% du coût plafonné à 100€

Location SDF : 300€ (WE), 150€ (1 journée) et 50€ de vaisselle

Cimetière : caveau 2 personnes (90€) ; 4 personnes (150€) ; cavurne (450€) pour une durée de

30 ans

Prime à la naissance : 70€

➤ **RIFSEP** Il a été décidé de majorer l'IFSE de la secrétaire de mairie (42.50€ mensuels) pour tenir compte concomitamment des formations suivies durant l'année 2019 et de l'intégration du CCAS au budget communal. Accepté à la majorité.

Travaux

➤ **PLUi**

Le PLUi sera applicable à compter du **28 janvier**. Il figure sur le site de la commune et tous les documents (carte, règlement par zone ...) sont consultables en version papier en mairie. Toute installation de clôture, tout arrachage de haie doivent être déclarés en mairie (confer notre PLU antérieur)

➤ **Feux comportementaux**

Une première demande a été faite le 21 janvier 2016. Par courrier en date du 3 janvier 2020, le Ministère de l'Intérieur nous a autorisés à installer ces feux comportementaux sollicités depuis le début du mandat. L'arrêté ministériel autorisant cette expérimentation est paru au journal officiel de la République Française le 23 janvier dernier. Ces feux récompenses (rouge allumé puis vert allumé si la vitesse est inférieure ou égale à 50km/h) seront mis en place en février par l'entreprise TROMONT.

➤ **Accès au plateau sportif**

Afin d'améliorer l'accessibilité du city-stade, notamment pour les personnes avec poussettes, un cheminement facilitateur va être aménagé par Eric et Florian. Les gros cailloux ont été retirés.

Chauffage salle des fêtes / école

Le remplacement de certains robinets thermostatiques et l'installation de nouveaux vont être faits par l'entreprise GUERIN.

Réparations du muret face à la mairie suite à un accident : un devis de réparations de l'entreprise ROTY a été reçu pour un montant de 2791.90€, il sera complété par un devis pour le remplacement des potelets et du bac à fleurs. L'automobiliste était assuré. Les experts des deux compagnies passeront le 21 février.

Fêtes de cérémonies

➤ **Bilan cérémonie des vœux** : nous n'avions jamais eu autant de personnes d'autant que le maire n'avait invité aucun élu extérieur. Bilan positif, l'apéritif dinatoire fut apprécié.

➤ **Manifestations municipales 2020** : eu égard à l'échéance électorale, nous ne pouvons prévoir pour le moment que la chasse à l'oeuf, le **samedi 11 avril** et cérémonie du 8 mai.

Ecole- Médiathèque-Ruralité

➤ **CR de la réunion Classe de Neige du 17 janvier**

24 enfants et 3 accompagnateurs sont partis ce 25 janvier. Le financement de la dépense totale est le suivant : Mairie (**5100€**) - Parents (**4810€**) - Les P'tits Pierrots (**2000€**) - Yankee Memory (**500€ + 240€**) - Les Canailloux (**1000€+240€**).

Ski tous les jours, le dernier jour avant le retour, passage du flocon ou de l'étoile, sortie en raquette, visite d'une fromagerie.

➤ **Personnel ATSEM**

Le contrat PEC de Mme OBERT a été reconduit pour un an, à compter du 10 février ce qui assurera la continuité pour cette fin d'année scolaire.

➤ **Personnel médiathèque**

Le contrat PEC d'Emmanuelle LALLAU avait été bloqué en fin d'année 2019 (quota apuré) . Il a été signé à compter du 6 janvier.

➤ **Accueil de loisirs**

Le Maire a réussi à obtenir un accueil de loisirs à Vieux-Mesnil du **17 au 28 février** pour les enfants de **4 à 12 ans**. Le repas (froid ou chaud) doit être apporté par les parents. 40 places disponibles sur l'ensemble des communes de la CAMVS. Les locaux utilisés seront la classe maternelle, une classe élémentaire, la salle de motricité, la garderie, la salle des fêtes, la médiathèque.

Le ménage doit être assuré par nos services (1h chaque jour et 4 heures le vendredi) et les frais seront remboursés à la mairie par la CAMVS.

Service civique

Julie AUDINOT effectuera à compter du 1er février un contrat de six mois et de 24h par semaine. Elle sera affectée à la cantine, la garderie, la médiathèque et aura à s'occuper principalement des petits afin de les aider dans les différents ateliers et de faciliter leur socialisation.

Informations diverses

* La course cycliste des **4 jours de DUNKERQUE** passera à Vieux-Mesnil le mercredi **6 mai** vers 15h30. Il faudra prévoir des signaleurs.

* Nous avons été sollicités pour implanter un distributeur de pains ; le conseil municipal y est favorable. Cependant, il nous était demandé que ce distributeur soit le long de la route départementale, près du parking de l'école mais il faut une alimentation électrique. Il eut fallu, dans ce cas, prendre le courant à la maternelle. Le conseil municipal a donné son accord pour l'implantation du distributeur à pains **à la place de l'ancienne cabine téléphonique** ce qui permettrait une alimentation électrique plus proche et bien moins onéreuse.

Cette dernière réunion du conseil municipal, du mandat s'est terminée à 11h.

La prochaine sera programmée par les nouveaux élus, suite aux élections municipales.